

07.08.2014 – 18:00 Uhr

## 5e concours du Pour-cent culturel Migros documentaire-CH: les trois lauréats de la première étape sont connus / Des idées originales pour le concours de film documentaire-CH

Zürich (ots) -

Le 7 août 2014, dans le cadre du Festival du film de Locarno, le Pour-cent culturel Migros a présenté les trois lauréats de la première étape du concours de film documentaire-CH de cette année: Thomas Haemmerli (ican films GmbH, Zurich) avec «Die Gentrifizierung bin ich: Beichte eines Finsterlings», Charlie Petersmann (Intermezzo Films, Genève) avec «Tous ne sont pas des anges», et Jacqueline Zünd (real Film GmbH, Zurich) avec «2.8 Tage». Le concours avait pour thème l'espace. Les lauréats obtiennent chacun un subside de 25 000 francs pour amener leur idée de film au stade de la production. Le jury international choisira, parmi les projets ainsi développés, le lauréat qui sera présenté aux Journées cinématographiques de Soleure 2015.

Le thème proposé, «l'espace», a incité de nombreux cinéastes à présenter des projets pour le 5e concours du Pour-cent culturel Migros documentaire-CH. Le Pour-cent culturel Migros était à la recherche d'idées de films inspirées par le contexte de vie mondialisé de la Suisse et abordant sous l'angle documentaire le thème de «l'espace». Le jury international s'est vu soumettre un grand nombre d'idées de films traitant, de manière autonome et différenciée, de questions sociales d'actualité. Il en a choisi, dans une première étape, les trois plus passionnantes. «Nous nous sommes vraiment réjouis du nombre et de l'originalité des idées soumises et sommes impatients de voir comment les trois projets sélectionnés vont se développer», déclare Nicole Hess, présidente du jury et responsable de projet film à la Direction des affaires culturelles et sociales de la Fédération des coopératives Migros. A chacun des auteurs sera attribué un montant de 25 000 francs pour amener son idée au stade de la production. Le jury choisira début 2015 le plus convaincant des projets ainsi développés et le présentera aux Journées cinématographiques de Soleure 2015. La réalisation du projet gagnant sera entièrement financée avec le soutien supplémentaire de la SRG SSR.

Les trois lauréats de la première étape:

Thomas Haemmerli (ican films GmbH, Zurich) avec «Die Gentrifizierung bin ich: Beichte eines Finsterlings». L'initiative contre l'immigration de masse a beaucoup parlé dans son argumentation du «stress lié à la densité». Lorsque l'on compare avec des métropoles comme Mexico ou Saïgon, l'argument semble peu crédible. Le mitage du paysage et la pénurie de logements, par contre, sont bien réels en Suisse. Dans son essai, basé sur ses expériences personnelles en matière de logement et reprenant du matériel d'archives, Thomas Haemmerli veut reconstruire la perception que la Suisse a d'elle-même et la confronter à d'autres réalités existentielles.

Charlie Petersmann (Intermezzo Films, Genève) avec «Tous ne sont pas des anges». Les chantiers sont des lieux de travail en plein air. Ceux qui y travaillent viennent souvent de pays très lointains. Tandis que les chefs d'équipes sont le plus souvent suisses, leurs équipes sont composées d'étrangers d'origines diverses. Et pourtant ils construisent la Suisse de demain. Dans son film, Charlie Petersmann se penche sur le microcosme d'un chantier de Romandie et sur les barrières visibles ou invisibles qui séparent ouvriers, chefs et futurs habitants.

Jacqueline Zünd (real Film GmbH, Zurich) avec «2.8 Tage». Deux adultes se séparent, une famille se disloque, des vies d'enfants sont partagées en tranches. L'unité à laquelle on croyait donne naissance à deux mondes, répartis entre deux espaces. Partant de la pratique actuelle en Suisse qui, en cas de divorce, prévoit en règle générale le droit de garde partagé, Jacqueline Zünd entreprend une approche cinématographique, du point de vue des enfants, de la réalité que ceux-ci vivent. Ce faisant, elle s'intéresse aux espaces aussi bien extérieurs qu'intérieurs sans oublier les espaces intermédiaires.

Les lauréats de la première étape ont jusqu'à décembre 2014 pour élaborer toutes les pièces importantes et amener leurs projets respectifs à un stade où il est certain qu'ils sont réalisables.

Le jury était composé de:

- Nicole Hess, Responsable de projet film, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, présidente du jury
- Simon Baumann, Réalisateur et producteur, Suberg
- Barbara Pichler, Directrice de Diagonale, Graz et Vienne
- Lara Stoll, Poétesse slameuse, Winterthour
- Nicolas Wadimoff, Réalisateur de films documentaires et producteur, Genève
- Sven Wälti, Responsable des coproductions, direction générale de la SRG SSR, Berne

Des photos en haute résolution sont téléchargeables à partir du 7 août à 19.00 h ici :

<https://www.dropbox.com/sh/smcvzh3r1hyhxfw/AADoCubNrHL1FAzqYIDcilE3a>

\*\*\*\*\*

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire, inscrit dans les statuts de Migros, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. [www.pour-cent-culturel-migros.ch](http://www.pour-cent-culturel-migros.ch)

Avec le fonds de soutien Engagement Migros, Migros soutient bénévolement des projets dans les domaines de la culture, du développement durable, de l'économie et du sport. Les projets sont financés par les entreprises du groupe Migros spécialisées dans les secteurs de la distribution, des services financiers et des voyages. Les moyens mis à disposition équivalent à dix pour-cents des dividendes versés chaque année par les entreprises. Par le biais de ce fonds de soutien, Migros assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis de la société, tout en complétant l'activité de promotion du Pour-cent culturel Migros. [www.engagement-migros.ch](http://www.engagement-migros.ch)

Contact:

Franziska Rohner, responsable de projet communication, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. 044 277 20 47, [franziska.rohner@mgb.ch](mailto:franziska.rohner@mgb.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100759763> abgerufen werden.